

Procès verbal du 16/04/10 à 9h30

Sont présents : TEYCHENNÉ Francis, DEDIEU Michel, DEFFARGES Bernard, GALY Alain, GUIMONT Yves, HARTIG Pierre, MASMEJEAN Marianne, VIDAL Max.

Absent : CONTE Philippe

Madame MASMEJEAN Marianne est nommée secrétaire de séance.
Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

➤ **Vote des comptes administratifs**

Les comptes administratifs 2010 sont présentés par le 1^{er} adjoint, Bernard DEFFARGES et sont adoptés à l'unanimité.

➤ **Approbation des comptes de gestion**

Après avoir entendu les comptes administratifs, les comptes de gestion 2010 sont également approuvés à l'unanimité.

➤ Les **affectations des résultats de l'exercice 2010** concernant les budgets CCAS, Moulin, Commune et Logements sociaux sont adoptés à l'unanimité sur les bases des propositions avancées.

➤ Le vote des **taux d'imposition pour l'année 2010** se fait à l'unanimité des membres présents qui décident de les revaloriser.

➤ **Vote du Budget primitif**

Il est rappelé que les budgets primitifs sont votés à l'équilibre recettes/dépenses.

• **Budget Commune** : adopté à l'unanimité

- **Recettes / Dépenses fonctionnement** : 157 541.22€
- **Recettes/ dépenses investissement** : 24 711.35€

• **Budget Moulin** : adopté à l'unanimité

- **Recettes / Dépenses fonctionnement** : 31 603.99€
- **Recettes/ dépenses investissement** : 2033.40€

- **Budget Logements sociaux** : adopté à l'unanimité
 - **Recettes / Dépenses fonctionnement** : 15 640.00€
 - **Recettes/ dépenses investissement** : 82 818.54€

- **Budget C.C.A.S.** : adopté à l'unanimité
 - **Recettes / Dépenses fonctionnement** : 1 244.11€

- **Achat matériel informatique**
 Monsieur le Maire informe le conseil que le matériel informatique actuellement employé en mairie donne des signes de faiblesse et nécessite d'être remplacé.
 Vote à l'unanimité pour l'acquisition du nouveau matériel.

- **Intégration de biens vacants et sans maître**
 En application de l'article 713 du code civil et des articles L.25, L.27bis et L.27 ter du code du domaine de l'Etat, modifiés par l'article 147 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'intégration des biens vacants et sans maître au domaine privé de la commune des propriétaires décédés depuis plus de trente ans : TOURNÉ Louis et FOURNIÉ Jean.

- **Questions diverses**
 - **Changement de siège social du Syndicat du Soudour**, approuvé à l'unanimité.

 - **Modification des statuts de la communauté de Communes de Tarascon/Ariège** :
 Le Conseil Municipal vote favorablement la modification des statuts de la Communauté des Communes concernant la politique éducative locale pour la gestion et l'animation d'un point Information jeunesse.

 - **Lecture des conclusions de l'assignation de Mr et Mme Flavien RIVIÈRE/ Commune**

Fin du Conseil Municipal à 11h30.